

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION  
10 FEVRIER 2022

DATE d'AFFICHAGE  
18 FEVRIER 2022

NOMBRE de CONSEILLERS :  
En exercice : 38  
Présents : 28  
Votants : 32

L'an deux mille vingt-deux,  
le 15 février à dix-neuf heure,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au Complexe Joseph Deux à Péaule en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - M. Patrick BEILLON, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - MM. Jean-François BREGER, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Isabelle DESMOTS, - MM. Samuel FERET, - Patrick GERAUD, - Gérard GUILLOTIN, - Alain HALIMI, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Odile PROVOST, - MM. Bertrand ROBERDEL, - Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : M. Christian BILLY, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Béatrice DENIGOT, - Annie DRENO, - M. Guillaume FREDET, - Mmes Nicole KORN, - Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - M. Eric LIPPENS, - Mme Régine ROSSET.

**M. Christian BILLY donne pouvoir à Mme Anne-Cécile BLANCHARD**  
**Mme Marie-Thérèse CABON donne pouvoir à M. Michel CRIAUD**  
**Mme Béatrice DENIGOT donne pouvoir à Mme Jocelyne PHILIPPE**  
**Mme Geneviève LE GOUALLEC donne pouvoir à M. Samuel FERET**

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Mireille LUCAS a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°10-2022 – ADMINISTRATION GENERALE - MODIFICATION DU REPRESENTANT AU SEIN DE  
L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN (EPTB) EAUX ET VILAINE**

Le Président rappelle que, suite à la démission de M. Alain GUIHARD de sa qualité de Maire et de conseiller municipal de la commune de Nivillac, il convient de le remplacer en tant que représentant communautaire titulaire au sein du Comité Syndical de l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux et Vilaine.

Le Président propose la candidature de M. Bertrand ROBERDEL.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE**, M. Bertrand ROBERDEL, élu titulaire à l'EPTB Eaux et Vilaine.

Pour Extrait Certifié Conforme,  
A Muzillac, le 17/02/2022  
Le Président,

